

COURS A DISTANCE DE GRAPHOTHERAPIE

Rééducation de l'écriture chez l'enfant et l'adulte

Cette formation a lieu à tout moment :

Pour les non graphologues :

14 leçons et devoirs sur les bases techniques de la graphologie et 17 leçons et devoirs sur la Graphothérapie

Pour les graphologues :

17 leçons et devoirs sur la Graphothérapie

Tarif du cursus :

	Non Graphologue	Graphologue
Tarif personnel	2000,00 €	1350,00 €
Tarif personnel en x fois	5 x 400,00 €	5 x 270,00 €
En convention (*)	2600,00 € HT	1755,00 € HT

(*) Assujetti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement

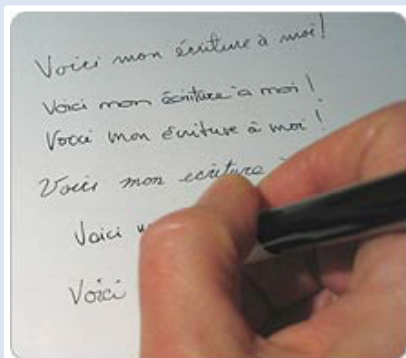
ATTESTATION

Un certificat d'enseignement supérieur libre d'aptitudes à la pratique de la Graphothérapie est délivré en cas de réussite à l'examen final.

Niveau de formation : **Niveau III**

RECONNAISSANCE

Les cours par correspondance sont déclarés au Rectorat de Versailles, au titre d'Etablissement privé d'enseignement supérieur libre, et à la Chancellerie des Universités.



OBJECTIFS

Ce cursus apporte les principales connaissances théoriques de base. Il permet de porter un autre regard sur l'écriture et la relation d'aide, de comprendre les techniques de rééducation de l'écriture et de se familiariser avec la pratique de la graphothérapie. Cette formation s'accompagne d'un approfondissement de la pratique des écritures d'enfants et d'adolescents et des troubles graphiques. Elle offre au graphologue – Graphothérapeute débutant l'opportunité d'acquérir une bonne maîtrise de la conduite des rééducations de l'écriture.

DESTINATAIRES

- Ergothérapeutes
- Enseignants
- Graphologues
- Orthophonistes
- Professionnels cliniciens
- Psychologues
- Psychomotriciens
- Psychopédagogues
- Responsables d'associations d'aide à la personne
- Toutes personnes ayant des connaissances dans le domaine médical et souhaitant accompagner des patients

PROGRAMME

I/ Les bases de la graphologie (Obligatoire pour les non graphologues)

- a) Présentation générale – Historique/les différentes approches internationales
- b) L'évolution de l'écriture à travers la vie *ou* la dynamique de la graphologie
- c) Approche globale intuitive *ou* Impression générale
- d) L'harmonie selon Crépieux-Jamin (POCASS)
- e) Les sept genres et les espèces de Crépieux-Jamin
- f) Le symbolisme de l'espace de Max Pulver – Le rythme noir/blanc – Les marges
- g) Le trait : ses bords, sa trame, sa pression, sa conduite, son rythme, la tension du trait selon Pophal, Le trait selon Hegar
- h) Les instruments graphiques utilisés – le symbolisme des couleurs
- i) Les mouvements de Brésard et Gobineau
- j) Les grandes formes scripturales
- k) Les tempéraments d'Hippocrate
- l) Les stades freudiens d'évolution

II/ L'enfant et l'écriture

- a) L'évolution du dessin chez l'enfant : les différents stades depuis les premiers gribouillis
- b) Les pré-requis souhaitables pour l'apprentissage de l'écriture
- c) L'organisation spatiale – le schéma corporel
- d) L'échelle d'Ajuriaguerra : utilisation et interprétation
- e) L'âge graphomoteur – le test de vitesse

→ suite

N° de déclaration d'activité au titre de la formation professionnelle :11 75 54354 75

GRAPHOTHERAPIE

Rééducation de l'écriture chez l'enfant et l'adulte

III/Le diagnostic des troubles de l'écriture (enfants /adolescents/adultes)

- Le diagnostic de dysgraphie - L'échelle graphomotrice des dysgraphies
- Les différents troubles : schéma corporel, organisation de l'espace, structuration du temps
- L'aspect affectif et relationnel
- Les 5 groupes de dysgraphies : les lents/les raides/les mous/les maladroits/les impulsifs

IV/ L'anamnèse et le bilan graphomoteur

- Comment mener un bilan ?
- Les différents tests en fonction de l'âge
- Comment rédiger un bilan

VI/ Méthodologie générale de la rééducation

- Mise en place de la conduite (objectifs, durée)
- Les techniques

VII/ Le contexte socio-affectif : les données psychologiques

- Les besoins de l'enfant
- Comment l'aider à acquérir assurance, précision du geste, soin, rapidité de façon ludique

VIII/ Les problèmes particuliers chez l'enfant et l'adolescent

- La prise en compte de la personne
- La gaucherie
- Les problèmes neurologiques
- Les imprégnations médicamenteuses
- La précocité
- La jumeauté

VIII/ Applications pratiques

- Illustration des types de troubles et leur évolution
- Exercices sur des cas réels
- Entraînement au diagnostic des troubles de l'écriture
- Le traitement des demandes de transformation de l'écriture (adultes)

EXAMEN

PEDAGOGIE

A la fin de chaque leçon, l'étudiant doit renvoyer un devoir à l'école CNPG qui lui est retourné corrigé de façon personnalisée et accompagné d'un corrigé type. Son professeur le suit et le conseille dans sa progression. La participation annuelle à une séance de regroupement, réunissant les étudiants et leur professeur, permet de faire un bilan personnel du travail de chacun et d'apporter des informations sur la profession de Graphothérapeute.

www.cnpg-formation.com



Id. 0000721



Formation dispensée par Mme Laurence BAUDOT

- Graphothérapeute
- Graphologue, diplômée du GGCF
- Diplômée universitaire d'expertise judiciaire à l'université de Caen
- Expertises en écritures judiciaires au Tribunal de première instance de Monaco

Ou par Mme Laurence BACCHETTA

- Graphothérapeute
- Graphologue
- Certifiée en Interprétation du dessin chez l'enfant

ORGANISATION DES COURS

La durée légale pour un cursus Non-Graphologue est de 14 mois et pour un cursus Graphologue de 8 mois, mais l'étudiant a la possibilité de dépasser ce délai en revalidant son inscription sous la condition de verser 70 € de frais de prolongation pour une nouvelle période d'un an.

Moyen pédagogique :

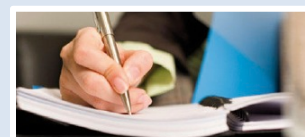
1 journée de regroupement entre professeurs et élèves suivant cette formation à distance.
Lieu : Paris

Possibilité de suivre cette formation de Graphothérapie en cours oraux.

Retrouvez toutes nos formations sur notre site internet :



www.cnpg-formation.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et 20 pour les formations inter longues.

MODALITES D'INSCRIPTION

Formations inter-entreprises courtes (≤15 jours) :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

Formations inter-entreprises longues (>15 jours) :

L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 25 % du coût total de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques. En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

CNPG Formation n'est pas assujettie à la TVA pour les particuliers.

Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

❖ Par l'entreprise

Les frais de formation sont payables à réception de la facture.

❖ Par un particulier

Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.

❖ Par un OPCA

L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCA. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 – Guichet 00382 – N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003 8200 0100 5673 738 – Code Bic BREDFRPPXXX.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations - reports du fait de CNPG Formation Continue

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, CNPG Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire

Pour toute demande d'annulation avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier ou un fax à CNPG Formation Continue dans un délai de 10 jours ouvrés. Passé ce délai, CNPG Formation Continue facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

Formations inter courtes

- ❖ 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % du coût total dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation pour toute formation commencée.

Formations inter longues

- ❖ 25 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 1 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % pour toute formation commencée.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.

COURS ORAL DE GRAPHOTHERAPIE

Rééducation de l'écriture chez l'enfant et l'adulte – PARIS CENTRE

OBJECTIFS

Ce cursus apporte les principales connaissances théoriques de base. Permet de porter un autre regard sur l'écriture et la relation d'aide, de comprendre les techniques de rééducation de l'écriture et de se familiariser avec la pratique de la graphothérapie. Cette formation s'accompagne d'un approfondissement de la pratique des écritures d'enfants et d'adolescents et des troubles graphiques. Elle offre au graphologue – Graphothérapeute débutant l'opportunité d'acquérir une bonne maîtrise de la conduite des rééducations de l'écriture.

Cette formation aura lieu les :

Pour les non graphologues :

sur 19 cours (avec 5 cours d'initiation à la graphologie) de 10h à 13h et de 14h à 17h
(*planning au verso*)

Pour les graphologues :

sur 14 cours
de 10h à 13h et de 14h à 17h
(*planning au verso*)

Tarifs du cursus :

	Non graphologues	Graphologues
au comptant	2150 €	1500 €
en 5 mensualités	430 € x 5	300 € x 5
en convention (*)	2795 €	1950 €

(*) Assujéti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement

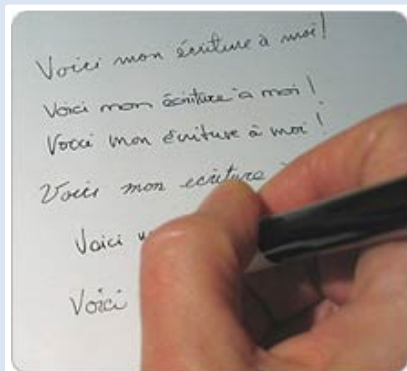
PEDAGOGIE

L'enseignement est dispensé à de petits groupes. Un fascicule de travail est remis à chaque participant

ATTESTATION

Un certificat d'enseignement supérieur libre d'aptitudes à la pratique de la Graphothérapie est délivré en cas de réussite à l'examen final.

Niveau de formation : **Niveau III**



DESTINATAIRES

- Ergothérapeutes
- Graphologues
- Orthophonistes
- Professeurs des écoles/Instituteurs(trices)
- Professionnels cliniciens
- Psychologues
- Psychomotriciens
- Psychopédagogues
- Responsable d'associations de l'aide à la personne
- Toutes personnes ayant des connaissances dans le domaine médical et souhaitant accompagner des patients

PROGRAMME

I/ Les bases de la graphologie (Obligatoire pour les non graphologues)

- a) Présentation générale – Historique/les différentes approches internationales
- b) L'évolution de l'écriture à travers la vie *ou* la dynamique de la graphologie
- c) Approche globale intuitive *ou* Impression générale
- d) L'harmonie selon Crépieux-Jamin (POCASS)
- e) Les sept genres et les espèces de Crépieux-Jamin
- f) Le symbolisme de l'espace de Max Pulver – Le rythme noir/blanc – Les marges
- g) Le trait – le rythme court de Klages – la tension du trait selon Pophal/Wieser
- h) Les instruments graphiques utilisés – le symbolisme des couleurs
- i) Les mouvements de Brésard et Gobineau
- j) Les grandes formes scripturales
- k) Les tempéraments d'Hippocrate
- l) Les stades freudiens d'évolution

Contrôle de connaissances

II/ L'enfant et l'écriture

- a) L'évolution du dessin chez l'enfant : les différents stades depuis les premiers gribouillis
- b) Les pré-requis souhaitables pour l'apprentissage de l'écriture
- c) L'organisation spatiale – le schéma corporel
- d) L'échelle d'Ajuriaguerra : utilisation et interprétation
- e) L'âge graphomoteur – le test de vitesse

Contrôle de connaissances

➔ suite

GRAPHOTHERAPIE - Rééducation de l'écriture chez l'enfant et l'adulte



Id. 0000721

III/ Le diagnostic des troubles de l'écriture (enfants /adolescents/adultes)

- Le diagnostic de dysgraphie - L'échelle graphomotrice des dysgraphies
 - Les différents troubles : schéma corporel, organisation de l'espace, structuration du temps
 - L'aspect affectif et relationnel
 - Les 5 groupes de dysgraphies : les lents/les raides/les mous/les maladroits/les impulsifs
- Contrôle de connaissances*

IV/ L'anamnèse et le bilan graphomoteur

- Comment mener un bilan ?
- Les différents tests en fonction de l'âge
- Comment rédiger un bilan

V/ Méthodologie générale de la rééducation

- Mise en place de la conduite (objectifs, durée)
 - Les techniques
- Contrôle de connaissances*

VI/ Le contexte socio-affectif : les données psychologiques

- Les besoins de l'enfant
- Comment l'aider à acquérir assurance, précision du geste, soin, rapidité de façon ludique

VII/ Les problèmes particuliers chez l'enfant et l'adolescent

- La prise en compte de la personne
 - La gaucherie
 - Les problèmes neurologiques
 - Les imprégnations médicamenteuses
 - La précocité
 - La jumeauté
- Contrôle des connaissances*

VIII/ Applications pratiques

- Illustration des types de troubles et leur évolution
- Exercices sur des cas réels
- Entraînement au diagnostic des troubles de l'écriture
- Le traitement des demandes de transformation de l'écriture (adultes)

EXAMEN

DEROULEMENT

L'enseignement est dispensé à de petits groupes de participants, afin de valoriser l'interactivité et le dialogue (*minimum de 7 personnes et maximum 25 personnes*).

La pédagogie est active et interactive, basée sur l'étude de cas concrets, d'ouvrages de référence, de simulations, de jeux de rôle et à l'aide d'outils pédagogiques impliquant le participant à chaque étape de la formation. Tout est mis en œuvre pour permettre au participant d'atteindre ses propres objectifs de formation.

**Formation dispensée par
Mme Laurence DELCOURT-MELIN**

- Diplôme de Graphologue de FedeR.H.
- Membre du SEGP
- Graphologue Professionnelle
- Graphothérapeute
- Conseil en orientation jeunes
- Interprétation dessins de l'enfant

PLANNING 2018 (1 jour par semaine)

Novembre	5	12	19	26	
Décembre	3	10	17		
Janvier	7	14	21	28	
Février	4	11	18		
Mars	11	18	25		
Avril	1	8			
Mai / juin	EXAMEN				

Initiation à la graphologie
du 5 novembre au 3 décembre 2018

SATISFACTION DES STAGIAIRES

“ Nous avons eu une chance inestimable de recevoir un réel et concret savoir-faire et des connaissances multiples, et surtout que cette pratique nous soit donnée avec autant de générosité, de finesse, de sensibilité, etc.

(Isabelle T. - COGT-NG – 2016-2017) [...]

**Possibilité de suivre cette formation de
Graphothérapie par correspondance**

Retrouvez toutes nos formations sur
notre site internet :

www.cnpg-formation.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et 20 pour les formations inter longues.

MODALITES D'INSCRIPTION

Formations inter-entreprises courtes (≤15 jours) :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

Formations inter-entreprises longues (>15 jours) :

L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 25 % du coût total de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques. En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

CNPG Formation n'est pas assujettie à la TVA pour les particuliers.

Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

❖ Par l'entreprise

Les frais de formation sont payables à réception de la facture.

❖ Par un particulier

Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.

❖ Par un OPCA

L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCA. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 – Guichet 00382 – N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003 8200 0100 5673 738 – Code Bic BREDFRPPXXX.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations - reports du fait de CNPG Formation Continue

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, CNPG Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire

Pour toute demande d'annulation avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier ou un fax à CNPG Formation Continue dans un délai de 10 jours ouvrés. Passé ce délai, CNPG Formation Continue facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

Formations inter courtes

- ❖ 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % du coût total dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation pour toute formation commencée.

Formations inter longues

- ❖ 25 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 1 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % pour toute formation commencée.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.